

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 20

Pouvoir : 9

Date de la convocation :
18 septembre 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE et le vingt-quatre septembre à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaires de séance Pierre-Jean GAUDILLERE et Tristan BATHIARD.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Alain MERE, Pascale BARBIER, Eric RICHARD, Brigitte MARTIN, Jérôme VINCENT, Gabriel THEULOT, Guy CANNESSON, Nelly MONNOT, Pascal GERARDIN, Bénédicte PINSONNEAUX, Didier DEMAY, Pascale DESRAY, Pierre-Jean GAUDILLERE, Françoise FAUTRELLE, Eliane LACHAUX, Tristan BATHIARD, Elise MARTIN, Didier BERNARD, Jacqueline PENAUD.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Amélie VION à Alain MERE, Didier PICARD à Florence PLISSONNIER, Richard MILON à Eric RICHARD, Virginie ERRARD à Brigitte MARTIN, Matthieu GRIVEL à Jérôme VINCENT, Sandra GUINOT à Françoise FAUTRELLE, Adeline CARITEY à Bénédicte PINSONNEAUX, Marie-Christine BOIREAU à Didier BERNARD, Laurent LAGRIFFOUL à Elise MARTIN.

Objet : Décision modificative n°2 - Budget principal

Exposé :

Dans le cadre de l'exécution budgétaire, des ajustements de crédits sont nécessaires au budget principal.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les recettes fiscales de fonctionnement sont régularisées pour l'attribution de compensation (AC), le reversement du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et le reversement de Fonds de Péréquation de Ressources Communales et Intercommunales (FPRIC) (chapitre 73). La section de fonctionnement enregistre également une notification de dotation attribuée par la MSA au service famille (chapitre 74).

La dépense de fonctionnement du FPRIC (chapitre 014) est actualisée à la hauteur de la contribution réelle.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une augmentation du virement à la section d'investissement (chapitre 023).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Le virement à la section d'investissement (chapitre 021) est ajusté (à hauteur du versement supplémentaire du chapitre 023).

Les recettes d'investissement enregistrent (au chapitre 13) de nouvelles subventions accordées récemment par le département (pour l'aménagement d'une liaison de pistes cyclables route de Taisey et l'achat de mobilier à la médiathèque), la CAF (pour l'achat du nouveau logiciel familles et l'aménagement de l'espace « Oxy'jeunes ») et l'agence de l'eau (pour le projet Epuretox au CTM).

La section d'investissement demeure en suréquilibre de recettes.

Visa :

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,
Vu l'exposé des motifs ci-dessus.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- PROCEDE aux mouvements budgétaires sur le budget Principal, en sections de fonctionnement et d'investissement, conformément aux annexes jointes.

Vote : POUR 23, ABSTENTION 6 (T. BATHIARD, E. MARTIN, D. BERNARD, MC. BOIREAU, L. LAGRIFFOUL, J. PENAUD)

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire

